

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2023

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 939)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 754

présenté par
M. Vuilletet

ARTICLE 18

À l'alinéa 1, après la seconde occurrence du mot :

« personnes »,

insérer le mot :

« morales ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle, suite à l'adoption de l'amendement CL507 par la commission des Lois.